ART. PREMIER N° AS3803

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Rejeté

AMENDEMENT

N º AS3803

présenté par

M. Monnet, M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

ARTICLE PREMIER

Supprimer les alinéas 17 et 18.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement s'opposent à la fin des régimes spéciaux prévue par cet article. Déjà largement réformés dans une logique d'harmonisation avec les autres régimes de retraite, les « régimes spéciaux » sont une fois de plus stigmatisés afin de procéder à un nivellement par le bas des droits de tous à la retraite.